

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 7 JUILLET 2021 RELATIF A L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

Prologue.

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DU DOCUMENT AUTRES INFORMATIONS RELATIF AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE M2I



Le présent communiqué a été établi par M2i et est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa déclaration de conformité du 6 juillet 2021, apposé le visa n°21-284 en date du 6 juillet 2021 sur la note en réponse (la « **Note en Réponse** ») établie par M2i relative à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par Prologue (l'« **Offre** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de M2i (le « **Document Autres Informations** ») figurent dans un document déposé auprès de l'AMF le 6 juillet 2021 et mis à la disposition du public ce jour, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La Note de Réponse et le Document Autres Informations sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de M2i (<https://www.m2iformation.fr/investisseurs/>) et peuvent être obtenus sans frais au siège social de M2i, 146/148, rue de Picpus, 75012 Paris.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

AVIS IMPORTANT

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. M2i décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.